

# Mise en œuvre des MAEC forfaitaires en Bretagne

Point au 29/11/22

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaires : cadre national (PSN)

- Nouveau dispositif en complémentarité avec les MAEC surfaciques et le soutien à la conversion AB (non cumulables)
- Accompagnement financier pour favoriser les transitions des exploitations vers des systèmes plus durables, en accompagnant les surcoûts et manques à gagner liés à un projet de transition (non basé sur des pratiques agricoles, tels que les MAEC surfaciques)

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaires : cadre national (PSN)

- Accompagnement des transitions d'un point A vers un point B sur 5 années. L'état initial et l'état d'arrivée sont définis grâce à la réalisation d'un diagnostic agro-écologique de l'exploitation
  - Diagnostic initial : fixe des préconisations et un plan d'actions pour atteindre les objectifs
  - Diagnostic final : évaluation de la progression et l'atteinte des résultats
- Obligation de moyens : tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques, 2 demi-journées de suivi
- Rémunération MAEC basée sur une obligation de résultats

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaires : cadre national (PSN)

## 3 thématiques mobilisables

- **Stratégie phytosanitaire**  
Indicateur de résultat = réduction de -30% minimum des IFT (herbicides et hors herbicides) de l'exploitation
- **Bilan carbone**  
Indicateur de résultat = amélioration de 15% du bilan carbone de l'exploitation
- **Autonomie protéique en élevage**  
Plusieurs indicateurs répartis sur 4 blocs, l'éleveur devant atteindre les valeurs cibles sur au moins 2 des 4 blocs

*Bloc 1 / Accroissement de la part de surfaces d'intérêt protéique fourragères*

*Bloc 2 / Améliorations des pratiques d'élevage*

*Bloc 3 / Accroissement de la production fermière de concentrés*

*Bloc 4 / Amélioration de l'origine de la MAT*

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaires : cadre financier

Enveloppe nationale FEADER 2023-27

- 110 millions pour MAEC forfaitaire (FR)
- dont pour Bretagne : 7,1 millions d'€

(taux d'aide : 80% FEADER / 20% région Bretagne)

Budget total en Bretagne = 8,9 millions d'€

Montant forfaitaire = 18 000 € par exploitation (soit 3 600€/an)

→ 495 dossiers sur l'ensemble de la programmation

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaires : à venir

- Poursuite des échanges techniques MAEC forfaitaire « stratégie phytosanitaire » fin 2022 pour la campagne 2023
- Réflexion MAEC forfaitaires carbone et autonomie protéique courant 2023

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaire phyto : cahier des charges

- Entrée « Stratégie phytosanitaire »
- Obligations de moyens :
  - 2 diagnostics
  - 1 plan d'actions
  - enregistrement des pratiques
- Résultats : 30% de réduction des IFT H et HH

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaire phyto : cahier des charges

Déclaration des engagements	1er avril-15 mai
Date d'engagement	15-mai
Zonage	Ouverture sur toute la Bretagne
Cumul	Pas de cumul avec la CAB ni les MAEC surfaciques systèmes
Diagnostic initial	Construction d'un diagnostic sur la base du <b>conseil stratégique phyto</b> Diagnostic éligible si moins de 6 mois et réalisé à partir du 01/01/2023. Financement du diagnostic compris dans le forfait, même si déjà financé auparavant
méthode calcul IFT	Calcuette MASA <a href="https://agriculture.gouv.fr/indicateur-de-frequence-de-traitements-phytosanitaires-ift">https://agriculture.gouv.fr/indicateur-de-frequence-de-traitements-phytosanitaires-ift</a>
Plan d'action (PSN)	Un plan d'action (non contractuel) doit être établi en même temps que le diagnostic initial
Diagnostic final (PSN)	Il prendra la même forme que la diagnostic initial
Enregistrement des pratiques du plan d'actions (PSN)	Via le registre phyto
Autres obligations	Transmission de l'IFT annuellement à l'AG, et paiement annuel
Articulation avec les autres dispositifs	Articulation aide aux investissements : oui (Contrats de Transition Agroécologiques) Articulation possible avec les groupes Ecophyto
Régime de sanction	Si non atteinte de la baisse de l'IFT, paiement partiel de l'ensemble de la MAEC

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



- Basé sur les éléments du Conseil Stratégique Phyto

# MAEC forfaitaire phyto : cahier des charges

- Diagnostic
  - Contexte de l'entreprise et système d'exploitation
  - Parcellaire, système de culture actuel
  - Enjeux sanitaires majeurs, mesures de protection intégrée des cultures mises en œuvre actuellement
  - Bilan de l'utilisation des produits phytosanitaires, marges de progrès identifiées par rapport aux pratiques actuelles
  - Identification des enjeux environnementaux et liés à la santé
- Plan d'actions
  - Recommandations définies en concertation avec l'agriculteur
  - Leviers répondant aux risques liés aux bioagresseurs
  - Leviers répondant à des risques environnementaux ou liés à la santé
  - Plan d'accompagnement (formation, groupes, etc.)

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



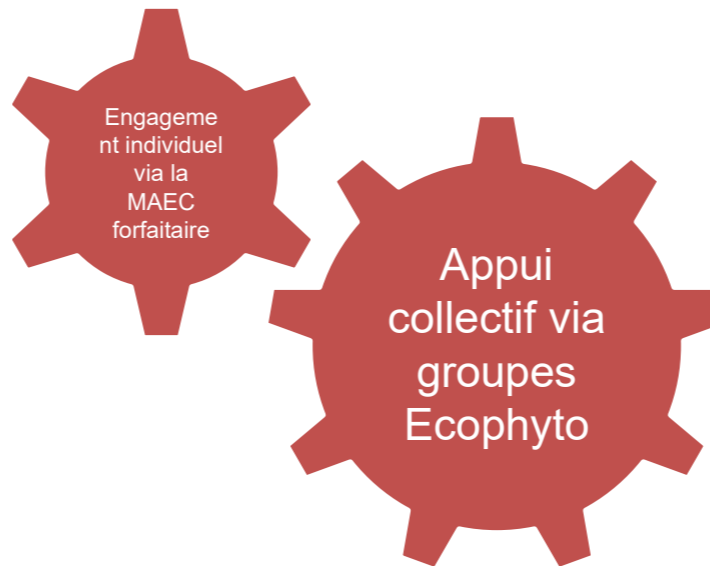
L'Europe s'engage  
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaire phyto : mise en œuvre territoriale

- Objectif individuel de réduction rend possible l'ouverture pour toutes les filières
- Articulation avec MAEC systèmes, pas le même public
- Lien groupes Ecophyto



- Priorisation captages ?

- Bonification probable investissements agroenvironnementaux si MAEC forfaitaires

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# MAEC forfaitaire phyto : mise en œuvre territoriale

- Objectif : 30% de réduction des IFT H et HH (en 5 ans)
  - Est-ce atteignable ?

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



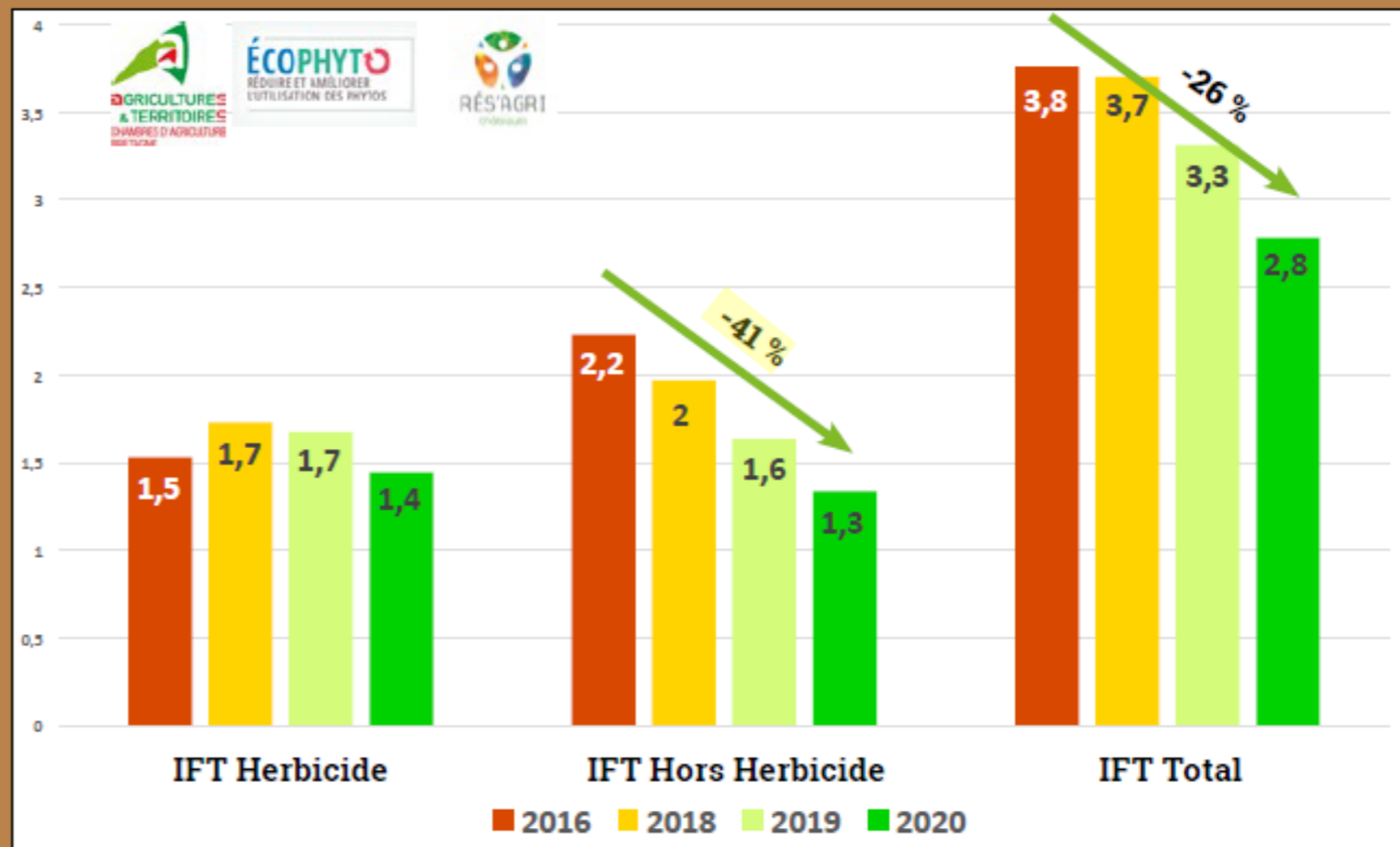
L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

## BAISSE DE 26 % DE L'IFT TOTAL MOYEN DU GROUPE

Si les Indicateurs de Fréquence de traitement (IFT) herbicides ont peu bougé, les IFT hors herbicide (traitement semences + fongicides + insecticides + anti-limaces) ont diminué régulièrement, pour atteindre une baisse de 41 % en moyenne, pour les 10 exploitations du groupe présentes de 2016 à 2020. Ces IFT ont été calculés sur la SAU de l'exploitation moins la surface en prairies permanentes. À noter que les IFT des cultures de légumes industrie (flageolets, haricots verts, pois de conserve) ont également diminué chez les producteurs qui en cultivent : le raisonnement des interventions sur céréales a sans doute fait évoluer la conduite d'autres cultures, sur lesquelles le groupe a peu travaillé

Moyenne des IFT des 10 exploitations présentes de 2016 à 2020  
Groupe cultures / 30 000 - Pays de Châteaulin



« Nous sommes 17 adhérents "Rés'Agri - Pays du roi Morvan", polyculteurs éleveurs en bovins lait ou viande, porc et en élevage mixte. Notre SAU moyenne est de 180 ha : 80 en herbe et 100 de cultures, céréales, maïs et colza principalement. Étant éleveurs, nous voulions mieux connaître les cultures pour gagner en autonomie, réduire les phytos, les coûts d'intrants, les charges de mécanisation... Depuis trois ans, nous avons travaillé sur des actions agronomiques essentielles

comme choisir des variétés céréales plus résistantes aux maladies pour ne faire qu'un seul traitement (et l'impasse pour certaines), améliorer les interventions en interculture pour diminuer la pression des adventices, et prendre le temps de les identifier pour cibler nos interventions.

### Nos réussites

Nous avons réduit de **38 %** les interventions hors herbicides, sur les fongicides

principalement. Pour la partie herbicide, c'est une baisse de **26 %**. Nous éprouvons la **satisfaction** d'avoir réussi une émulation saine. Aussi, nous repartons avec "Écophyto 30000". Un second groupe s'est monté avec pas mal de jeunes et aussi quelques-uns en bio. Nos différences sont une richesse ! Nous mettrons l'accent sur la gestion du salissement, le désherbage mécanique ou chimique étant notre dernier rempart. » ■



## POUR ALLER PLUS LOIN

Écophyto - Les groupes 30000 en Bretagne

CONTACT :







Christelle Samson

[christelle.samson@bretagne.chambagri.fr](mailto:christelle.samson@bretagne.chambagri.fr)

# Journée Ecophyto-Maturation du 4 octobre 2022

## Evolution des IFT dans le réseau FERME

Evolution des IFT entre l'état initial et la moyenne triennale 2018-2019-2020  
(en pourcentage et en valeur absolue – hors biocontrôle) :

-  Maraîchage [159] : **-33%** 3,5 → 2,3
-  Horticulture [52] : **-38%** 6 → 3,7
-  Cultures tropicales [57] : **-43%** 6,6 → 3,8
-  Viticulture [415] : **-24%** 10,4 → 7,9
-  Arboriculture [145] : **-35%** 15,3 → 10
-  GCPE [774] : **-26%** 2,6 → 1,9



Hors-ligne